



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 01/06/2021.

PLAN DE RELANCE

Continuité pédagogique – Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Le plan de relance présenté par le Gouvernement le 3 septembre 2020 vise à faire face aux défis économiques et sociaux engendrés par l'épidémie de la Covid-19 mais également à transformer la crise en opportunité.

Dans ce but, l'État investit 105 millions d'euros pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles, afin de réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique.

L'ambition de l'appel à projets "continuité pédagogique pour un socle numérique dans les écoles élémentaires" est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- les services et ressources numériques,
- l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques..

Dans le Cantal, cet appel à projet a connu un très grand succès auprès des collectivités puisque 39 projets ont été retenus. Cela démontre le très fort intérêt suscité par cette mesure qui répond à un besoin des collectivités qui pourront rendre les projets opérationnels dès la rentrée scolaire 2021.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

| Serge Castel, préfet du Cantal, [et Marilyne Lutic, inspectrice d'académie](#) saluent l'engagement des communes lauréates, qui portent des projets ambitieux de réduction des inégalités scolaires et à lutte contre la fracture numérique.

Plus d'informations sur les lauréates et l'appel à projets : www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continue-pedagogique-appel-projets-pour-un-socle-numerique-dans-les-ecoles

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC